



Assemblée Nationale
4^{ème} Législature de la 3^{ème} République
Hon. KITUMAINI NDEBIRIRA Didier
Député National, élu de Kalehe

N°/Réf : 21/AN/KND/DN/2025

REPUBLICQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES
Le Cabinet

Date: 21 NOV 2025
Courrier N°: 13093
Receptionné par: [Signature]
Classement: 15#38

République Démocratique du Congo
PRIMATURE

Courrier reçu: 21 NOV 2025
Sous le n°: 547427
Heure: 15h25
Paraphé: [Signature]

Kinshasa, le 21/11/2025

Trnasmis copie pour Information à :

- Honorable Président de l'Assemblée Nationale, au palais du peuple à Kinshasa/Lingwala
- Excellence Madame la première Ministre (*Avec l'expression de ma très haute considération*), Hotel du Gouvernement à Kinshasa/Gombe
- Monsieur le Directeur Général de l'Agence Nationale de Renseignement(ANR) à Kinshasa

Objet : Dysfoctionnements et pratiques illégales dans le processus d'acquisition du passeport biometrique à l'Est du pays.

A Son Excellence Madame la Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères à Kinshasa/Gombe

Excellence Madame la Ministre,

Je viens, par la présente, porter à votre attention une situation préoccupante signalée par de nombreux compatriotes du sud kivu et du nord kivu.

En effet, le processus d'acquisition du nouveau passeport biométrique, censé être sécurisé, simple et accessible, est devenu un véritable parcours d'obstacles pour les citoyens, surtout ceux vivants dans les zones instables, notamment le sud kivu, nord kivu et leurs environs, actuellement affectés par les conflits armés dont les exactions de l'AFC/23.

Bien que le coût officiel du passeport soit fixé à 75 USD, payable à la Banque Equity/BCDC, sur le terrain, les demandeurs sont soumis à un système de monnayage illégal orchestré dans plusieurs centres de capture biométrique.

Il a été constaté qu'on exige :

- **20 USD ou plus à l'ANR** : Enregistrement du demandeur
- **35 à 40 USD** : Capture des données biométrique
- **20 à 35 USD** : Prise d'empreintes
- **10 USD** : Retrait du passeport.

Ces pratiques violent les instructions officielles et constituent une injustice à l'égard des citoyens, en contradiction flagrante avec l'engagement du Gouvernement à rendre les services publics accessibles, transparents et équitables.

Je recommande une enquête immédiate ainsi que des mesures disciplinaires à l'encontre des agents impliqués, afin de rétablir la confiance des citoyens dans l'administration publique.

Enfin, dans l'espoir que la présente, attirera votre particulière attention, je vous prie agréer **Excellence Madame la Ministre**, l'expression de ma parfaite considération.



Hon KITUMAINI NDEBIRIRA Didier

Député National, Elu de Kalehe

Palais du peuple à Kinshasa/Lingwala
Tél : (+243) 998099079, 812644347
Email : didierkitumaini@gmail.com